



01 86 1 13

DECISION

29 MARS 2013

Le Directeur de la Caisse Marocaine
des Retraites,

- Vu la loi n° 43-95 du 07 Août 1996 portant réorganisation de la Caisse Marocaine des Retraites ;
- Vu le décret n° 2-95-749 du 20 Novembre 1996 pris pour l'application de la loi n° 43-95;
- Vu le statut du personnel de la C.M.R ;
- Vu la circulaire du Chef du Gouvernement N° 24/2012 du 06 Hijja 1433 (22 octobre 2012), relative à la procédure de recrutement dans les Entreprises et les Etablissements Publics ;
- Vu la loi-cadre de la C.M.R, au titre de l'exercice budgétaire 2013 ;

D.E.C.I.D.E

Article 1:

La Caisse Marocaine des Retraites organise le recrutement :

- d'un contrôleur de gestion ;
- de deux auditeurs.

Article 2 :

- ✓ Peuvent déposer leurs dossiers, les candidats répondant aux profils détaillés au niveau du tableau joint en annexe à cette décision ;
- ✓ Peuvent postuler, les candidats âgés de 45 ans au plus ;
- ✓ Tous les candidats qui remplissent **les conditions requises** seront convoqués. Ils recevront une convocation par lettre recommandée à leurs adresses postales qu'ils ont renseignées sur le CV et par e-mail.

Article 3 :

- ✓ Le dossier de candidature devra être adressé par e-mail à l'adresse **recrut_DAGRCG@cmr.gov.ma** et doit comporter les documents suivants :
 - Demande ;
 - Curriculum vitae ;
 - Photocopie de la CIN ;
 - Photocopie légalisée du/des diplômes obtenu(s) ;
 - Copie du document justifiant l'équivalence pour le cas des diplômes d'ingénieurs non délivrés par des établissements universitaires marocains ;
 - Justificatifs des expériences professionnelles pour le poste d'auditeur.

- ✓ Les candidats doivent préciser exactement l'intitulé du poste pour lequel il postule.
- ✓ La date limite de dépôt de candidatures est **le lundi 15 avril 2013 avant minuit**. Toute candidature envoyée via un autre canal ne sera pas prise en compte.
- ✓ Les listes des candidats retenus pour passer les tests seront publiées sur les sites internet www.cmr.gov.ma, www.emploi-public.ma et www.alwadifa-maroc.com
- ✓ Les tests seront organisés selon les dates fixées (voir tableau joint en annexe) au siège de la CMR : Avenue El Arar, Hay Ryad, Rabat.

Article 4 :

- ✓ Les épreuves écrites et orales se dérouleront selon les modalités ci-après :

Epreuve écrite :

Sujet	Note	Durée
L'épreuve écrite sera en langue française et sera liée au poste à pourvoir	/20	3 heures

NB : Il est à signaler que seuls les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 12/20 à l'écrit seront invités, par lettre recommandée et par email, à passer l'épreuve orale. La liste des admis sera publiée sur les sites internet www.cmr.gov.ma, www.emploi-public.ma et www.alwadifa-maroc.com

Epreuve orale :

Sujet	Note	Durée
L'épreuve orale sera sous forme d'entretien avec les membres de la commission désignés par le Directeur de la CMR et portera sur 2 domaines : <ul style="list-style-type: none"> • Compétences techniques ; • Connaissances du secteur de la prévoyance sociale et connaissances générales 	12 8	20 mn
Total	/20	

NB : Il est à signaler qu'une note inférieure à 12/20 à l'épreuve orale sera éliminatoire.

- ✓ A la fin des épreuves orales, la commission délibérera en attribuant à chaque candidat une note moyenne sur 20 des notes obtenues aux épreuves écrite et orale et procédera ainsi à leur classement par ordre de mérite. Un procès verbal sera dressé par les membres de la commission à cet effet.

**Le Directeur de la Caisse
Marocaine des Retraites**

- ✓ Il est à signaler que seuls les candidats ayant obtenu une note finale supérieure ou égale à 12/20 seront classés par ordre de mérite.
- ✓ L'annonce des résultats ainsi que la liste d'attente seront publiées sur les sites internet www.cmr.gov.ma, www.emploi-public.ma et www.alwadifa-maroc.com.

Le candidat retenu recevra une lettre d'admission en recommandé l'invitant à prendre attache avec les services concernés de la Caisse Marocaine des Retraites dans un délai ne dépassant pas celui fixé dans la lettre.

Dépassé le délai fixé et sauf arguments valables, tout candidat admis qui ne se met pas à la disposition de la Caisse sera considéré comme ayant renoncé au poste et sera informé de cette décision.

Dans ce cas, la Caisse procédera à la convocation du candidat classé par ordre de mérite sur la liste d'attente qui reste valable tout au long de l'année budgétaire.

**Le Directeur de la Caisse
Marocaine des Retraites**

Signé : Mohammed EL ALAOUI EL ABDALLAOUI

Nombre	Poste	Profil demandé	Dates du concours
1	Contrôleur de gestion	<p>Formation : Titulaire d'un diplôme Bac+4 ou plus en contrôle de gestion ou bien lauréat de grandes écoles d'ingénieurs (option : statistique ou recherche opérationnelle).</p>	<p>L'épreuve écrite sera organisée le lundi 13 mai 2013</p> <p>L'épreuve orale sera organisée courant la semaine du 27 mai 2013</p>

	Description du poste
<p>Attributions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développement et amélioration des outils de mesure des résultats et de pilotage : tableaux de bord, référentiels de suivi et d'analyse de l'activité, systèmes d'analyse des coûts, systèmes d'information décisionnels « métier»... etc. • Contribution à la définition du dispositif de performance en élaborant et en documentant les objectifs et les indicateurs et en produisant des rapports de gestion (reporting) périodiques ; • Identification et analyse des écarts entre les résultats attendus et les réalisations au regard des comptes rendus de gestion provenant des entités et proposition de mesures correctrices au cours de l'exécution.
<p>Compétences requises</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des outils et techniques du contrôle de gestion ; • Connaissance des méthodes et techniques d'analyse des coûts ; • Bonne connaissance de la statistique ; • Connaissances de base en comptabilité générale, comptabilité analytique et comptabilité budgétaire ; • Maîtrise de l'outil bureautique et de logiciels informatiques spécifiques

Nombre	Poste	Profil demandé	Dates du concours
2	Auditeurs	<p>Formation : titulaires de diplômes BAC + 4 ou plus délivrés par des établissements universitaires marocains ; Option : audit et contrôle de gestion.</p> <p>Expérience : au moins 2 ans dans le domaine de l'audit.</p>	<p>L'épreuve écrite sera organisée le mardi 14 mai 2013</p> <p>L'épreuve orale sera organisée courant la semaine du 27 mai 2013</p>

	Description du poste
<p>Attributions</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Aide à l'identification des points clefs à évaluer en matière de contrôle interne ; ● Adhère à l'appréciation des dispositifs de contrôle interne ; ● Prépare ou participe à l'élaboration du rapport de mission ; ● Assure ou participe au suivi des recommandations ; ● Contribue à l'élaboration des plans de travail ; ● Effectue les confrontations préliminaires avec les audités ; ● Réalise les vérifications ; ● Elabore les rapports relatifs aux tâches réalisées ; ● Exécute les travaux d'audit
<p>Compétences requises</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaissances préliminaires en informatique, comptabilité, droit et statistique ; ● Parfaite connaissance de la démarche de l'audit et des techniques d'audit; ● Capacité d'analyse, de synthèse et de communication écrite et orale ; ● Intégrité morale, rigueur et écoute ; ● Ecoute et travail en équipe.